



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE COATICOOK  
VILLE DE WATERVILLE**

## **AVIS PUBLIC-DÉROGATION MINEURE**

Le conseil municipal de la Ville de Waterville doit statuer sur une demande de dérogation mineure numéro 2024-02-0002 au Règlement de Zonage no. 614 et ce, lors de la séance du 4 mars 2024 tenue à 19 h à l'hôtel de Ville.

**Identification du site concerné :**

5905 route 143, lot 2 219 512 du cadastre du Québec, Waterville dans la zone A-15.

**Nature et effets :**

Cette demande a pour objet :

- De permettre une réduction de la marge avant du garage pour une route numérotée et des marges de la remise située au sud de la propriété, tel qu'indiqué au règlement de zonage 614 de 2019 sur les distances des marges avant latérales et arrières.

Toute personne intéressée peut être entendue, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement de l'urbanisme, lors de la séance régulière du conseil municipal le 4 mars 2024 à 19 h.

Hôtel de Ville  
170, rue Principale Sud  
Waterville (Québec)  
JOB 3H0

Donné à la Ville de Waterville, ce 6 février 2024.

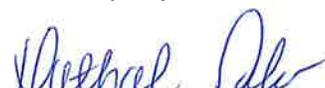
  
Nathalie Isabelle  
Directrice générale, greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Nathalie Isabelle, greffière-trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie le 6 février 2024 à l'hôtel de Ville et sur le site web de la municipalité, tel que prévu au règlement 604 concernant les modalités de publications des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 février 2024

  
Greffière-trésorière